

LE «P'TIT» JOURNAL DES BAZELLAIS

édition 2020



UNE ANNÉE DE TRANSITION :

Une nouvelle équipe municipale

**Une vie communale, sociale
et associative en suspens**



SOMMAIRE

Le mot du Maire

4

Une nouvelle équipe municipale

6

Présentation des membres de l'équipe

Les objectifs et les projets

Le coin des associations, des écoles et du CCAS

8

Comité des fêtes

Arbre à Poules

Familles rurales

Les actions du CCAS

L'école et le RPI de Bazelle

Au sein de la Commune

16

Les gîtes et salles

Maisons fleuries 2020

Village fleuri

Travaux en régie peinture

Rue des Bezeaux

Projet de restructuration de la station d'épuration

Rénovation des menuiseries extérieures de la salle Guy Vanhor

Tri des déchets et dépôt communal

Vitesse RD25

Les budgets

Et la vie continue

20

Calendrier des associations

21

Mot du Maire

La mobilisation malgré les circonstances

Vous nous avez fait l'honneur d'élire une nouvelle équipe, presque entièrement constituée de nouveaux conseillers, lors des élections de mars et juin dernier. Ce malgré les circonstances particulières de ces élections, liées au contexte sanitaire de l'épidémie de Covid-19.



La constitution de l'équipe n'a pas été un long fleuve tranquille, il m'a fallu vaincre des réticences, rassurer et persuader mes équipiers. L'envie était souvent présente mais les difficultés auxquelles peuvent se trouver confrontés les élus font peur. Il est vrai que s'il est gratifiant d'être élu, c'est également un sacerdoce, une mise à disposition de son temps, de son énergie au service de tous.

Les circonstances sanitaires, ainsi que je le soulignais auparavant, n'ont pas aidé à la transition. Un premier tour en mars, puis le confinement et l'obligation pour la municipalité sortante de continuer à gérer la commune, puis le décès d'Alain LABASSA, entre les deux tours, n'ont pas aidé les élus, les sortants comme les candidats, à gérer la situation.

Malgré tout cela, nous avons tous été présents, élus sortants et candidats, pour faire en sorte que la commune continue à fonctionner au mieux et que les administrés ne soient pas laissés dans l'incertitude et le désarroi.

Je me dois donc de tous les remercier, sans oublier les agents municipaux qui ont continué à assumer leurs missions au mieux durant ces circonstances particulières.

J'espère que 2021 sera plus apaisée et que la situation sanitaire va s'améliorer et permettre à tous de (re)vivre, aux associations de poursuivre leurs actions, aux écoles d'instruire nos enfants, aux nouveaux élus de mettre en place un plan d'actions et de poursuivre la gestion des projets en cours.

Les circonstances, plus que jamais l'exigent : RESTONS MOBILISÉS.

Bruno DION



En raison de la crise sanitaire qui sévit actuellement, afin de respecter les mesures gouvernementales et ne faire prendre aucun risque à l'ensemble des administrés, je suis au regret de vous informer qu'il n'y aura pas de cérémonie de présentation des vœux en janvier 2021.

Aussi, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de santé, bonheur et réussite en vos projets pour l'année 2021. Que cette nouvelle année puisse vous apporter tout ce que vous souhaitez.

une nouvelle équipe municipale

Présentation des membres de l'équipe

1 Laura LABAT :

Bonjour moi c'est Laura, fille du pays connu sous le nom de « la fille de RITON » ou encore « la ch'tite Labat ». J'ai toujours habité à Saint-Christophe en Bazelle. J'ai seulement quitté (partiellement) la commune pendant 3 ans pour mes études d'infirmière, pour au final revenir habiter où ? A saint Christophe !! Maintenant infirmière libérale, mariée à un habitant de la commune j'ai décidé de m'engager encore plus pour le village en devenant conseillère municipale.

3 Sébastien MARSAULT :

Bonjour, moi c'est Sébastien MARSAULT, âgé de 40 ans, avec la particularité d'avoir la route à traverser pour changer de commune. En effet, j'habite à Saint Christophe et quand je vais voir mes chèvres et mon exploitation, je passe la frontière pour aller à Bagneux. Je connais plutôt bien la commune qui m'a vu grandir, j'ai écumé les bancs de l'école et j'ai essayé pendant plusieurs années de m'investir dans la Foire Caprine. Commune de cœur au sens propre comme au figuré, Saint Christophe a vu naître mon couple et voit maintenant grandir mes enfants. C'est pour toutes ces raisons que j'ai décidé de poursuivre mon investissement au sein de votre commune en tant que conseiller aux côtés de Bruno.

2 Elsa DESMARS :

Bonjour à tous et à toutes, moi, c'est Elsa DESMARS, 32 ans, Aide-Soignante à l'EHPAD de CHABRIS depuis bientôt 11 ans, de jour, et récemment de nuit également.

Auparavant habitante de POULAINES, j'habite SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE depuis 2012. C'est un village que je qualifie de calme, accueillant et charmant. J'y ai acheté une maison en 2014.

Depuis longtemps maintenant, j'envisageais cette aventure. Je ferai de mon mieux pour participer à la vie de la commune. Je suis curieuse de découvrir la fonction de conseillère municipale et c'est pourquoi je me suis présentée aux élections. Alors, je vous remercie pour votre confiance, et en route pour une nouvelle expérience !



4 Valérie JEGAT :

J'ai découvert Saint-Christophe-en-Bazelle par le biais de mon beau-frère qui y possédait une maison et, souhaitant changer de région, je suis venue m'y installer avec mon mari et mes filles. Nous avons d'ailleurs acheté la maison en question. Depuis 12 ans, j'ai découvert les Bazellais et j'ai profité de la sollicitation de Bruno pour m'investir encore plus dans la commune. Je vous remercie pour votre confiance et espère répondre aux mieux à vos attentes.

6 Françoise COUTON :

Retraitée, fraîchement arrivée dans la commune de Saint-Christophe-en-Bazelle après avoir travaillé 43 ans dans le commerce en qualité d'hôtesse d'accueil, caisse, bureautique et comptabilité en milieu urbain, j'ai trouvé un îlot de verdure qui me convient. J'ai rejoint l'équipe car je souhaitais m'impliquer dans la vie locale et m'intégrer au sein de la commune. Merci, chers électeurs, de m'avoir élue et permis de devenir conseillère.

5 Paulette LIMOGES épouse BAILLY :

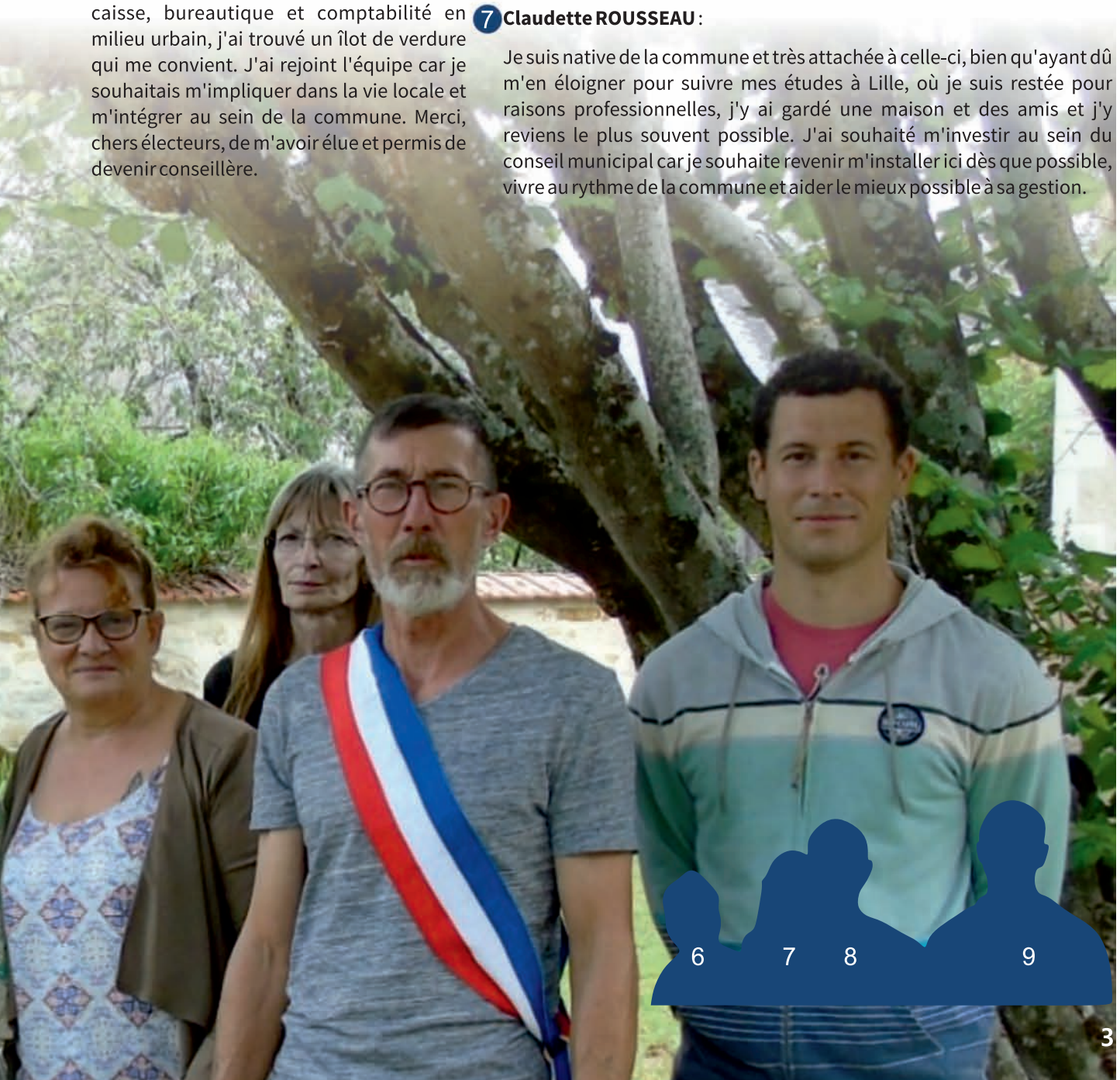
Issue du monde rural, je suis née en Corrèze ou j'ai passé mon enfance et adolescence. Cela s'entend à mon accent ! Après une vie professionnelle de 40 années en tant que personnel soignant, la retraite arrivant, nous avons décidé, mon mari et moi, de quitter la région Parisienne pour acheter un bien à la campagne et qui géographiquement ne serait pas situé trop loin de nos enfants. Nous voilà donc arrivés dans le Berry ! Plus précisément ici ! A Saint Christophe.

En 2014, j'ai intégré le conseil municipal dirigé par Cécile ou j'étais conseillère responsable de la gestion des salles et des gîtes, secondée par Marilyn et Nathalie et je faisais partie de la commission embellissement communal.

En 2020, suite au renouvellement du conseil municipal dirigé par Bruno, je reste responsable des salles et gîtes, je fais partie des commissions assainissement, budget-finances, bulletin municipal et cimetière et culte. Je suis également la suppléante de Bruno auprès de la Communauté de Communes Chabris-Pays de Bazelle.

7 Claudette ROUSSEAU :

Je suis native de la commune et très attachée à celle-ci, bien qu'ayant dû m'en éloigner pour suivre mes études à Lille, où je suis restée pour raisons professionnelles, j'y ai gardé une maison et des amis et j'y reviens le plus souvent possible. J'ai souhaité m'investir au sein du conseil municipal car je souhaite revenir m'installer ici dès que possible, vivre au rythme de la commune et aider le mieux possible à sa gestion.



9 Benoît TOURATIER :

Bonjour à tous, moi c'est Benoît Touratier, tout droit venu du Loir-et-Cher. Il y a 6 ans, j'ai décidé d'acheter une maison et de poser mes valises à Saint-Christophe-en-Bazelle. Je suis employé dans une entreprise à Chabris où j'assure le contrôle qualité des pièces fabriquées. En 6 ans j'ai découvert certaines parties du village, fait la connaissance de certains habitants et j'ai même trouvé l'amour auprès d'une fille du pays ! Me sentant bien à vivre à Saint Christophe-en-Bazelle, j'ai décidé de m'investir encore plus pour la commune auprès de Bruno et de l'équipe.

8 Bruno DION :

Bonjour à toutes et à tous, pour ceux qui ne me connaissent pas, je vis à Saint-Christophe-en-Bazelle depuis 1985 et suis natif de Valençay. Je me suis lancé dans la constitution d'une nouvelle équipe qui, je l'espère, répondra au mieux à vos attentes et souhaite poursuivre dans la même lignée que la précédente équipe menée par Cécile RIOLLET. Les projets qui seront menés auront pour but d'améliorer le bien-être de tous.

Et toujours, nos agents communaux



*de gauche à droite :
Marilyn,
Stéphane
Médéric
Maria,
Nathalie
et
CROQUETTE.*

Les horaires d'ouverture au public ont été revus lors de la reprise du travail sur site après la période de confinement. Désormais, **l'accueil public mairie est ouvert le lundi de 9H00 à 12H00, le mercredi de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00, le vendredi de 9H00 à 12H00.**

S'il vous est impossible de vous rendre en mairie sur ces plages horaires pour effectuer vos démarches, vous pouvez contacter le secrétariat afin d'obtenir un rendez-vous.

Les horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale restent inchangés : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9H00 à 12H00.



Les objectifs et les projets

Qui dit nouveau Conseil dit nouveaux projets !

Voici donc les projets qui motivent nos troupes au sein du conseil municipal pour continuer à faire vivre la commune.

Ainsi, pour poursuivre les actions menées par l'ancien conseil et rester dans la continuité, nous souhaitons faire changer le portail et le portillon de la cour de la Salle Beaulieu. Ce projet était initié par la précédente municipalité et reste d'actualité. Le rafraîchissement des inscriptions des noms des combattants inscrits sur le monument aux morts fait également partie de ces idées que nous reprenons à notre compte.

Dès que les conditions le permettront et dès la levée des restrictions imposées dans le cadre du Plan Vigipirate renforcé en cours, nous souhaitons ajouter de nouvelles poubelles dans le bourg, ainsi que des cendriers afin que les fumeurs puissent jeter leurs mégots dans ces dispositifs de recueil et non plus sur les trottoirs. Puis, afin d'aider nos concitoyens dans le maintien de la propreté et le respect du travail des agents, nous installerons un distributeur de « sac à crotte » en centre bourg.

Le « gros projet » qui nous tient particulièrement à cœur est la réhabilitation de la « maison Neveu » sise 7 rue de Bazelle afin d'y créer un espace de stockage des archives communales et également mettre en place une « salle associative » spécialement dédiée aux associations Bazellaises. Une réflexion doit être menée avec un maître d'œuvre et

divers artisans afin de définir les modalités de restructuration de cet espace ainsi que sur les modalités de financement de ces travaux et la recherche de partenaires financeurs.



Un autre projet d'importance, pour lequel il nous faudra aussi aller chercher des financements, est celui de la restauration, de la réhabilitation des logements communaux. En effet, certains bâtiments ont besoin d'une réfection de toiture, éventuellement accompagné d'un renforcement de l'isolation, d'autres de remplacement des menuiseries. Il nous faut faire un état des lieux complet et définir des priorités pour mener à bien ce dossier.

L'ancien minibus qui sert de véhicule utilitaire aux agents du service technique arrive en fin de vie. Il nous faudra penser à le changer également, si ce n'est pas demain, ce sera obligatoirement au cours de notre mandat. Aucun choix n'est arrêté à ce jour, nous tiendrons compte des besoins du service technique et des opportunités de financement qui se présenteront.

Enfin, nous voulons également étudier la possibilité de mettre en place un service de navette qui permettrait de transporter les personnes qui ne peuvent pas se déplacer seules à Chabris, Valençay ou Poulaines pour aller à la pharmacie, au marché ou faire quelques démarches. Ce service serait mis en place une fois par mois.

Vous voici présentés les projets qui, à plus ou moins long terme, vont rythmer notre mandat.

Le coin des associations

Le Comité des Fêtes

Année 2020, très particulière !!!



Tout d'abord nous voudrions rendre hommage à Alain LABASSA notre vice-président qui nous a quittés.

Alain nous garderons de toi un très bon souvenir. « Merci pour ton investissement, pour nous avoir aidés à faire vivre notre petit village ».

Soirée année 80, 1er février 2020, animée par DJ. Super soirée, de la bonne humeur, de l'ambiance (defolie!).

COVID

Toute association qui organise des activités doit assurer la sécurité et la santé des participants, c'est pourquoi Le Comité des Fêtes a décidé d'annuler pour cette année 2020 notre fête des années 50.

Nous comptons 50 adhérents.

Nous espérons tous vous retrouver pour l'année 2021, avec de nouvelles idées et de bons moments à passer ensemble.



Donc à très vite.



Arbre à Poules



Cette année particulière avait pourtant bien commencé pour notre association théâtrale :

12 enfants, 9 ados et 15 adultes se sont inscrits pour suivre les cours de théâtre de Mélissa Châtelet.

Nous avons de grands projets, notamment la fête de St Christophe, nos spectacles de fin d'année.



Tout cela n'a pu avoir lieu, faute de répétitions et à cause de l'interdiction de réunir trop de personnes dans un lieu clos aux dates prévues. Cependant les adultes avaient pu honorer 2 dates.

- L'une en janvier pour les derniers vœux en tant que maire de Mme RIOLLET. Nos comédiens avaient tous des projets pour le village, certes farfelus (et sortis de nos improvisations), mais qui ont su faire (sou)rire l'assemblée présente.
- L'autre prestation a eu lieu en février pour l'assemblée générale du Crédit Agricole de Chabris avec un remake de la célèbre émission « Tournez Manège ». Cette intervention, écrite par nos soins, a beaucoup plu puisque nous avons été sollicités pour la jouer ailleurs. Nous n'avons malheureusement pas pu donner suite avec le confinement.

Nous partons pour de nouveaux projets cette année, dans le respect du protocole sanitaire. La reprise des cours aura lieu début octobre et nous espérons que nous pourrons mener à bien tout ce que nous allons travailler ! A bientôt !

Le bureau de l'Arbre à Poules.



Familles Rurales

Madame la Présidente, après que nous avons eu dégusté un repas festif et animé, a fait part de son souhait d'arrêter sa mission précisant que des candidatures seraient bienvenues.

Nous vous informons qu'après les deux réunions de début d'année 2020, Madame BRISSET ainsi que les Membres du Conseil d'Administration en raison des restrictions dû à la COVID 19 ont été contraints d'annuler l'Assemblée Générale du 24 mars 2020 ainsi que toutes les autres manifestations.

Aussi, nous avons donc le regret de vous faire part qu'aucune candidature pour les successions, de la Présidence, du Secrétariat et de la Trésorerie n'a abouti, ce qui contraint Madame la Présidente Nicole BRISSET de faire part à la Direction de Familles Rurales de CHATEAUROUX de sa démission ainsi que la démission du bureau et donc de l'arrêt de notre association au 31 décembre 2020.

Merci à tous les membres de notre Association de nous avoir fait confiance depuis toutes ces années.

Message du Bureau :

Surtout soyez prudents, protégez-vous et prenez soin de vous.



Le Centre Communal d'Action Sociale

COLIS DES AÎNÉS

Chacun d'entre nous est conscient que regrouper près de 80 personnes dans une salle close n'est pas souhaitable, en raison de la crise sanitaire qui sévit actuellement. Les règles de distanciation n'auraient pas pu être respectées, mettre en place un sens de circula-

tion aurait été très compliqué et le service en aurait été particulièrement affecté, sans compter le risque qu'une telle réunion aurait fait courir à nos aînés. C'est pour toutes ces raisons que les membres du CCAS, soutenus par les membres du conseil municipal, ont choisi de ne pas inviter nos seniors au traditionnel déjeuner qui prend habituellement place un



samedi d'octobre. Toutefois, et afin de leur proposer une alternative et garder un lien, le CCAS leur a fait parvenir un bulletin d'inscription pour recevoir un colis. Cela ne remplace pas la qualité du déjeuner habituellement servi et ne permet pas de passer un agréable moment tous ensemble, mais cela reste un geste à l'attention de nos aînés. **La distribution des colis a eu lieu entre le 14 et le 18 décembre, aux horaires d'ouverture de l'accueil public de la mairie.**

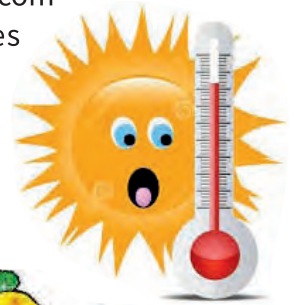
Les membres du CCAS tiennent à rappeler que si vous ne recevez pas de bulletin d'inscription alors que vous répondez aux exigences d'éligibilité (avoir 65 ans ou plus dans l'année considérée, être résident principal de la commune), vous devez vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

ALERTES CANICULES et GRAND FROID ET VIGILANCE CORONAVIRUS

Les membres du CCAS et du conseil municipal restent vigilants et à l'écoute des personnes sensibles, présentant un risque accru de pro-

blème de santé et d'isolement, lors des périodes d'alerte canicule ou grand froid. Les alertes grand froid n'ont pas été nombreuses ces dernières années, contrairement aux périodes de fortes chaleurs, voire de canicule. C'est pourquoi, dès qu'une alerte de ce type est annoncée par les services de la Préfecture, et très souvent, avant même qu'une alerte soit déclenchée, les agents communaux reprennent les appels téléphoniques pour s'assurer que tout va bien et que les éventuels problèmes qui feraient jour soient réglés au plus vite.

En ces temps de crise sanitaire, les appels ont été renforcés, dès la période de confinement et tout au long de celle-ci. Au sortir du confinement, les appels ont été maintenus mais avec une fréquence moindre.



Les élus tiennent à rappeler que toute personne qui se trouverait en situation de précarité, d'isolement peut demander à être inscrite sur la liste d'appel. Il suffit pour cela de se présenter en mairie ou d'appeler le 02 54 40 61 12 et demander son inscription.

DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 582,00
CHARGES DE PERSONNEL	180,00 :
CHARGES DE GESTION COURANTE	500,00 :
TOTAL	2 262,00 :

RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 260,80
RESULTATAT REPORTE	1 001,20 :
TOTAL	2 262,00 :



L'école et le RPI de Bazelle

LE SYNDICAT DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE BAZELLE

Le syndicat a été créé en 2001 à l'initiative des maires des communes d'Anjouin, Dun-le-Poëlier et Saint-Christophe-en-Bazelle.

Le siège a été fixé à la mairie de Saint-Christophe-en-Bazelle. Le syndicat a pour objet : l'affectation des élèves dans les écoles, la gestion du service des trois écoles, des services de restauration, l'organisation des transports scolaires en qualité d'organisateur de second rang, le service des transports scolaires relevant de la compétence de la Région Centre-Val de Loire, la gestion du service d'Accueil Périscolaire (Garderie, APS) et l'entretien des locaux et du matériel scolaire.

Les agents y sont au nombre de 7 et interviennent à Anjouin, Dun-le-Poëlier et Saint-Christophe-en-Bazelle et parfois sur plusieurs sites, mais aucun n'est à temps plein. Le secrétariat est assuré par la secrétaire de mairie de Saint-Christophe-en-Bazelle sur la base d'une mise à disposition de personnel.

Le comité syndical est composé de trois délégués titulaires par commune et trois délégués suppléants qui sont :

pour Anjouin : Jacques-Henri LEPREUX, Christine VINCENT et Emilie LEPAIN, Gérald HERHEL, Patrice CARRE et Nathalie LACROIX ;

pour Dun-le-Poëlier : Bernard VILLERETTE, Frédérique LESEURE et Marie-Pierre DEHAULT, Stéphanie GUITTOT, Dominique JOURDANT et Thomas GERMOND,

et pour Saint-Christophe-en-Bazelle : Bruno DION, Laura LABAT, Manuel RODRIGUES, Françoise COUTON, Valérie JEGAT et Paulette BAILLY-LIMOGE.

Les membres un bureau sont : Frédérique LESEURE Présidente, Christine VINCENT Vice-Présidente, Bruno DION Vice-Président.

Malgré une forte baisse des effectifs au cours de ces dernières années, les élus restent motivés et proposent des services de qualité et essayent de répondre au mieux aux attentes des enfants et des parents. Ainsi, les horaires d'accueil de la garderie ont évolué, avec un accueil des enfants à Saint-Christophe-en-Bazelle dès 7H00 du matin, puis le soir de 16H30 à 18H30. Les APS, qui restent la règle, sont maintenus pour l'année scolaire 2020/2021. Les parents seront de nouveau consultés sur ce sujet en milieu d'année scolaire.

Malgré ceci, et pour afficher leur dynamisme et leur volonté de voir le RPI continuer à vivre, le RPI a investi depuis deux ans, et va continuer à investir, dans du matériel informatique (tablettes, ordinateur, tableau blanc numérique) qui permet aux enfants de recevoir un enseignement de qualité et de se familiariser avec les différents outils informatiques et aux enseignants d'utiliser des outils de qualité.

Avec le soutien de la communauté de communes, en charge des investissements et de l'entretien courant de l'immobilier, le RPI met les équipements aux normes, notamment en ce qui concerne l'accessibilité.

La Présidente, Frédérique LESEURE

UN PETIT TOUR A L'ECOLE

Une rapide présentation du RPI

Notre Regroupement Pédagogique Intercommunal compte 62 enfants.

Il est constitué de quatre classes réparties sur trois sites géographiques :

Dun Le Poëlier	M. GARÇON	Enseignant Directeur Coordinateur	TPS- PS- MS-GS	18 élèves
St Christophe en Bazelle	Mme BARNABA	Enseignante	CE2	13 élèves
	Mme MARCHET	Enseignante Directrice	CP-CE1	12 élèves
Anjouin	Mme BONNEFOY	Enseignante Chargée d'école	CM1-M2	19 élèves

L'équipe de Saint Christophe en Bazelle



Photo datant d'octobre 2019

De gauche à droite :

Isabelle LABAT (pour la cantine, la garderie et les activités périscolaire), Béatrice DELVAL (AESH), Elodie MARCHET (enseignante CP- CE1)

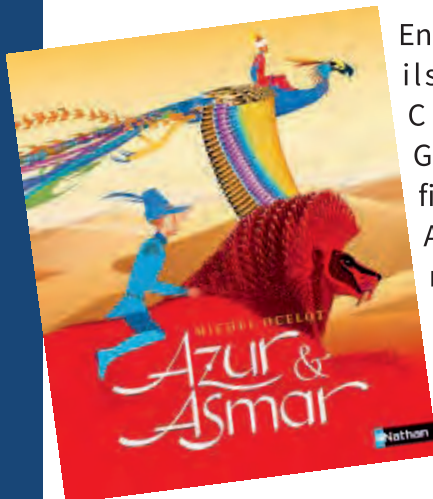
Maria GARNIER (pour la cantine, le ménage et les activités périscolaire), Audrey BARNABA (enseignante CE2)

Petit retour sur 2019-2020

Quelle drôle d'année scolaire ! vous vous en doutez. Ce fut une année ponctuée de plusieurs rentrées scolaires, de différents aménagements au gré des différents protocoles sanitaires à rédiger et mettre en place. Mais ce fut une année riche d'apprentissage et de savoirs, où le regard de chacun sur l'Ecole a évolué et où chacun a pu prendre conscience que l'école est un lieu de rencontre et d'échange, et sans ces deux points, et bien l'école est boiteuse, elle avance mais pas aussi bien que devant un tableau noir.

A chaque année scolaire, son thème, 2019-2020 était l'année du cinéma et de la participation au projet départemental « Ecole et Cinéma ». C'est dans ce cadre, que les élèves de l'école se sont rendus au mois de décembre au cinéma de Selles sur Cher pour voir une série de courts métrages autour du loup « Loups Tendres et Loufoques ».





Ensuite, début mars, ils sont allés au Cinémobile de Graçay pour voir le film d'animation « Azur et Asmar », un magnifique conte dans lequel le monde oriental et le monde occidental font preuve de

fraternité et d'entraide afin de délivrer une superbe Fée.

Le confinement et la fermeture des écoles n'aura pas eu d'impact sur nos idées et nos envies, car nous avons essayé de poursuivre notre projet cinéma au cours de cette période si particulière. Ainsi, nous avons mis au défi les familles qui le souhaitent de réaliser la parodie d'un film français culte, qu'il s'agisse d'une parodie d'affiche ou de

scènes très connues. Les bronzés ont ainsi fait du ski à Dun le Poëlier, l'accident du Corniaud a eu lieu à Saint Christophe et Astérix buvait sa potion magique à Bagneux.

Évidemment pas de fête de fin d'année, alors les maîtresses ont décidé d'organiser une cérémonie de remise de « faux césar d'or » afin de remercier l'ensemble des familles qui avaient participé à ce défi. Le film de cette cérémonie a ensuite été envoyé à tous les élèves de l'école.



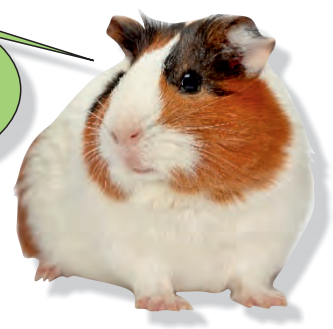
Allez hop hop c'est la rentrée 2020-2021, et même si la crise sanitaire est toujours d'actualité, la volonté et les envies des maîtresses sont toujours aussi nombreuses. Ainsi le 1er septembre, tous les élèves ont retrouvé le chemin de l'école.

Arthur la mascotte de la classe de CP-CE1, vous présente l'année à venir :



Bonjour Arthur, c'est quoi le thème de travail cette année ?

Bonjour, moi c'est Arthur, cette année je vis dans la classe des CP-CE1.



Cette année, le thème choisi sera « Le cirque », en espérant que ce ne soit pas trop le cirque dans notre société !

Afin d'amorcer le travail de l'année, les élèves ont eu la chance d'assister au Spectacle « Sur la piste des Arts » de Frédérique DUVAL, le 22 septembre dernier.





Et ils vont faire quoi les élèves, autour du cirque ? Monter sur le toit de l'école ?

Ah non, pas du tout ! Un travail de partenariat aura lieu avec l'artiste Yann COSTA, un clown drôle et poétique. L'artiste interviendra dans l'école pour apprendre les ficelles de la clownerie aux enfants, mais aussi, leur apprendre à gérer leurs émotions. Son objectif sera la création d'un petit spectacle d'école développant l'entraide et l'esprit de groupe.

Dis Arthur, y a-t-il des nouveautés dans les classes ?

Oh la la, oui ! Cette année, les maîtresses ont décidé d'essayer de faire évoluer leur pratique pédagogique vers ce qu'on appelle des Classes Flexibles.

C'est quoi des classes flexibles ?

La classe flexible est un concept qui trouve son origine aux Etats-Unis et au Canada. Le principe général est simple : aménager le lieu d'apprentissage afin de permettre aux apprenants de trouver la position qui leur apportera le plus de confort et de concentration en fonction de l'activité qu'ils doivent mener. Ainsi, les enfants ne sont pas systématiquement assis sur une chaise face au tableau, mais parfois sur des ballons ou des tabourets, voir sur un tapis de sol. Cela répondant au mieux au besoin de l'enfant à un moment donné. De plus, fini les tables toutes face tableau, mais un aménagement de classe par petits îlots de tables. Le but de tout cela est de favoriser l'interaction entre les apprenants. Nous nous situons donc principalement dans une logique de pédagogie collaborative, coopérative ou différenciée.

Tu sais, si les maîtresses ont des nouveaux projets pour notre petite école ?

Oui, oui, mes petites oreilles, ont entendu parler d'une labellisation E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable). En fait les maîtresses ont mis en place plusieurs actions depuis plusieurs années : le jardin de l'école, l'installation d'un composteur pour les déchets de la cantine, elles ont décidé d'arrêter d'utiliser certains types de crayons polluants sur les ardoises et de les remplacer par des crayons de couleur effaçables à l'eau, elles réfléchissent aussi à l'installation de poules et d'un poulailler dans la cour de l'école. Mais le dossier de labellisation ne pourra être déposé qu'au mois de mars 2021.

Autre chose Arthur ?

Pour le moment, non mais si ça t'intéresse, tu peux suivre la vie de l'école via son blog, il y a plein de photos et d'informations super intéressantes.

La récré du RPI

L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves a eu lieu le 16 septembre 2020, le bureau reste inchangé.

L'association a pour but d'organiser des manifestations de nature culturelle et éducative : des animations de village, des spectacles et autres.

Certaines manifestations sont à but lucratif afin de reverser une partie des fonds au RPI de Bazelle et ses écoles. D'autres sont destinées à renforcer la cohésion entre enfants et parents ou tout simplement passer un moment convivial entre tous.

Voici le calendrier provisoire pour l'année 2020-2021, les dates restent à définir en fonction du protocole sanitaire :

- La Tombola de Noël
- Carnaval à Orville
- La chasse aux œufs à Bagneux
- La kermesse lors de la fête des écoles
- Halloween 2021



N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que membres actifs ou bénévoles, nous recherchons des parents sur qui nous pouvons compter.

Merci de votre implication afin de faire vivre nos villages et notre association.

N'oublions pas qu'elle est créée pour NOUS ENFANTS.

Pour nous rejoindre ou nous suivre :

Facebook : La Récré du RPI de Bazelle,
e-mail : larecredurpi@gmail.com

La Récré du RPI



Voici les membres (de gauche à droite) :

Mauduit Johann : Trésorier

Petit Cindy : Secrétaire adjointe

Mauduit Aurore : Trésorière Ajointe

Jourdant Sylvain : Président

Chérue Sarah : Vice-présidente

Lepain Emilie : Secrétaire



Au sein de la commune

Les gîtes et les salles

Toute l'année, le village peut accueillir jusqu'à 130 personnes entre nos gîtes et nos salles polyvalentes. Avec la crise sanitaire, nos locations de printemps ont souffert : quelques locations ont été reportées mais la plupart ont été annulées. Habituellement, les gîtes et salles sont majoritairement réservés par des habitants de la région, pour organiser des fêtes en famille ou entre amis (mariages, baptêmes, anniversaires ...). En période estivale, nous accueillons également des vacanciers venant découvrir notre belle région, le Berry et ses châteaux ! En semaine, il nous arrive d'héberger des personnels en déplacement qui interviennent sur les sites industriels locaux.

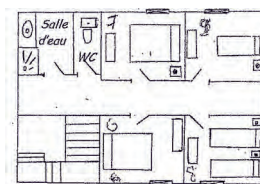
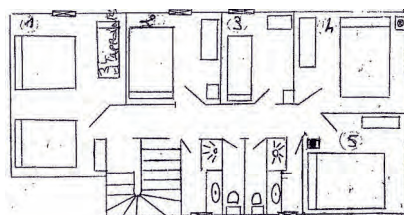
La commune dispose de 2 salles communales :

- La salle Beaulieu, salle de réception équipée d'une cuisine semi-professionnelle pouvant accueillir 80 personnes assises.
- La salle Guy-Vahnor, à côté de la mairie, avec une capacité de 40 personnes assises. La cuisine est équipée. Son « p'tit plus » : un jardin clos et privatif.

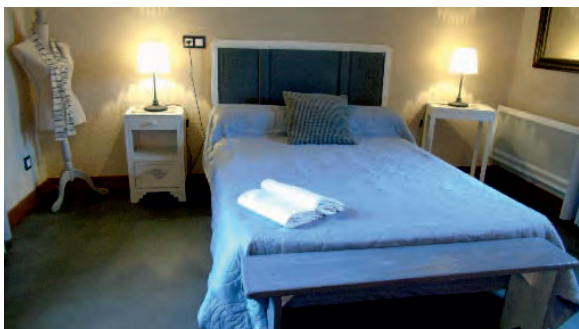


Pour le couchage, nous avons 3 sites :

- Le gîte Bazelle avec à l'étage 11 couchages, deux salles d'eau et deux wc. En rez-de-chaussée se trouvent une cuisine équipée, un salon/salle à manger cosy et un piano.
- Le gîte Beaulieu se situe au-dessus de la grande salle de réception. Il peut recevoir 7 personnes, réparties dans 4 chambres donnant sur cour et jardin privatif. On y trouve également une salle d'eau et un wc.
- Le gîte St Pol, véritable petit studio aménagé dans l'ancien presbytère pour héberger deux personnes, très fonctionnel avec sa cuisine et salle de bains équipée pour des personnes à mobilité réduite.



Un parking est à proximité immédiate des gîtes et de la salle Beaulieu. Il est également possible de stationner sur la place de la mairie quand on veut accéder à la salle Guy Vahnor.



Les maisons fleuries

Le Conseil Départemental de l'Indre et la commune ont souhaité, comme chaque année vous proposer de participer au concours des maisons et fermes fleuries.

Les particuliers, moins nombreux que par les années passées, se sont inscrits auprès des services de la mairie dans l'une des catégories suivantes : maisons avec jardin ; balcons ou terrasses, murs et fenêtres ; fermes fleuries. Cette année encore, aucun candidat de moins de 35 ans, pourtant susceptible de recevoir un prix spécial, ne s'est fait connaître.

Malgré la canicule et peut-être grâce au confinement, La commune constate que de plus en plus de résidents fleurissent les abords de leurs maisons et contribuent ainsi à rendre notre village plus attrayant.

***En 2021, osez franchir le pas,
venez vous inscrire !***

Nous félicitons les lauréats 2020 :

Première catégorie :

Madame Michèle GIRAULT – 2ème prix

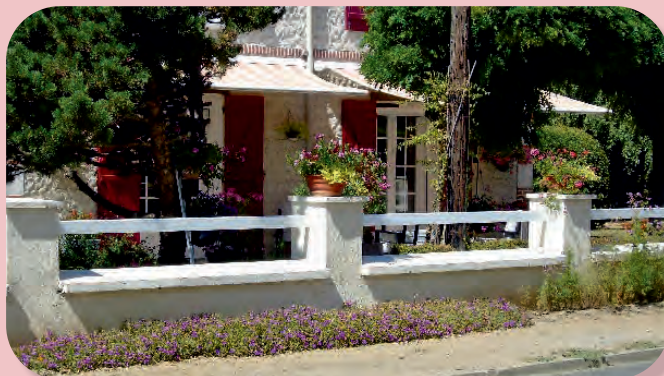
Monsieur Jean HULINE – 2ème prix

Madame Fabienne BOUREAU – 3ème prix

Monsieur Henrique DIAS – 3ème prix

Deuxième catégorie :

Madame Claudette GRENOUILLON
– 2ème prix



Village fleuri



Cela fait déjà 3 ans que la commune a reçu sa première fleur au concours des villes et villages fleuris. Grâce au programme de réaménagement du bourg accompagné d'une campagne de fleurissement, la commune a pu mettre en avant son caractère rural

et convivial. Cette année, la commune a sollicité une deuxième fleur, puisque de nouvelles plantations et aménagements ont été effectuées depuis l'obtention de la première.

Quant au cimetière, dans le cadre du zéro pesticide, et afin de tenir compte de l'avis de la commission d'attribution, après un test d'engazonnement positif et bien perçu par les usagers, la commune a décidé de poursuivre l'engazonnement afin de le rendre plus paysager.



La commune s'est donné les moyens de pouvoir arroser lors des épisodes de sécheresse en mettant en place une cuve de récupération des eaux de pluie en toitures du bâtiment technique. Après les travaux de restructuration de la station d'épuration, la capacité d'arrosage après récupération des eaux de pluie sera encore accrue puisque l'un des bacs décanteurs existants qui ne servira pas pour la nouvelle station sera utilisé comme réserve d'eau.

Tous ces aménagements, le dynamisme et l'implication des élus comme des personnels communaux se sont donc vus récompensés et la commune a obtenu la deuxième fleur qu'elle va pouvoir afficher fièrement en entrée de bourg sur des panneaux flambants neufs au nouveau design.



Travaux de peinture en régie



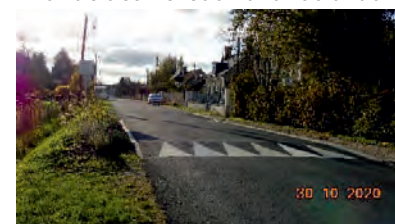
La commune porte une attention particulière à l'entretien des bâtiments locatifs. En cas de problème sur les équipements intérieurs, les locataires n'hésitent pas à faire appel aux services de la mairie qui met tout en œuvre pour répondre rapidement à leurs besoins. De même, la commune veille à ce que les extérieurs

restent en état. Ainsi, après les volets des logements situés rue de Bazelle, les volets et la porte de garage du logement situé rue Jean Viallard ont été entièrement repeints en régie. Cela permet à la fois de maintenir un bon état des logements tout en donnant un peu de couleur au bourg.

RUE DES BEZEAUX



La rue des Bezeaux avant travaux



La rue des Bezeaux après travaux

DEPENSES	Montant HT
Lot 1 - VRD - CAZORLA	55 882,86
Lot 2 - Eclairage Public - SEGEC	10 448,00
Relevé topographique - SOGEFRA	2 010,00
Plantations (en régie)	2 967,48
Maîtrise d'œuvre - DB	7 120,00
TOTAL	78 368,34
RECETTES	
DETR	23 014,80
FAR	18 524,00
Amendes de Police	16 918,55
Fonds Propres	19 910,99
TOTAL	78 368,34

Les travaux d'aménagement de la rue des Bezeaux ont eu lieu en janvier/février pour le lot VRD. Ils ont permis de sécuriser la circulation des usagers tant conducteurs que piétons. La crise sanitaire a porté en juin les travaux du lot Eclairage Public. Ces travaux consistaient en la mise aux normes des éclairages et au remplacement des systèmes d'éclairage par des solutions moins énergivores. L'aménagement paysager a été entièrement réalisé en régie, par les agents

communaux sur les conseils éclairés d'Alain LABASSA pour le choix des plantations.

La rue des Rosiers n'a pas été oubliée. Un radar pédagogique a été mis en place afin de signaler aux conducteurs l'entrée du bourg et les inciter à lever le pied afin de ne pas dépasser la limitation de vitesse en vigueur en agglomération, et ça marche !



Projet de restructuration de la station d'épuration



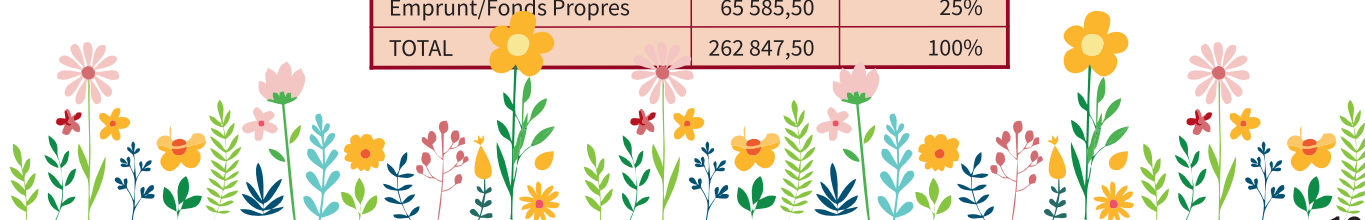
L'appel d'offres lancé en début d'année a été fructueux, les financements demandés ont été accordés. Aussi, dès réception des notifications d'accord des subventions, le marché a été signé, début septembre.

Le Conseil Départemental et notamment le service de la Police de l'Eau, ainsi que l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ont accompagné la commune tout au long de ce projet.

Ainsi, les travaux de restructuration de la station d'épuration sont en cours. La préparation de chantier a eu lieu en novembre et les travaux vont pouvoir débuter en avril 2021, selon conditions climatiques. Les travaux consistent à remplacer la station d'épuration actuelle composée de décanteurs-digesteurs suivis d'un filtre à sable qui ne fonctionne pas de manière satisfaisante. La nouvelle station de traitement des eaux usées sera installée en lieu et place de l'actuelle et sera constituée de deux nouveaux filtres à sables plantés de roseaux posés en série : les eaux usées seront injectées d'abord dans le premier filtre puis dans le deuxième avant d'être rejetées, épurées, dans le fossé situé à proximité en assurant une qualité de rejet conforme aux normes en vigueur.

La station sera livrée et en fonctionnement pour la fin de l'été 2021. Bien évidemment, cela sera sans conséquence et transparent pour les usagers puisque la station continuera à fonctionner durant les travaux. Le service assainissement continuera à être géré en régie, la bonne qualité d'entretien ayant toujours été assurée et reconnue par les services du SATESE, d'autant que le système de filtration retenu (filtre planté de roseaux) est identique à celui existant.

DEPENSES		
Libellé	Montant HT	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre	18 047,50	22 089,00
Restructuration STEP	243 500,00	318 587,09
SPS (SOCOTEC)	1 300,00	1 560,00
TOTAL	262 847,50	342 236,09
RECETTES		
Libellé	Montant HT	%
Fonds Départemental de l'eau	92 123,00	35%
Agence de l'Eau Loire Bretagne	105 139,00	40%
Emprunt/Fonds Propres	65 585,50	25%
TOTAL	262 847,50	100%



Rénovation des menuiseries extérieures salle Guy Vanhor



Les travaux de rénovation des menuiseries de la Salle Guy Vanhor se sont déroulés entre novembre et décembre. Ils sont aujourd'hui terminés.

Manuel DE JESUS, maçon, a mis en œuvre l'abaissement des ouvrants côté jardin, alors que l'entreprise 2B Alu a fourni et posé les nouvelles menuiseries (fenêtres, porte et volets roulants électriques).

Les anciennes menuiseries laissaient passer l'air et l'eau. Ces travaux ont donc permis d'étancher la salle et apporté un gain en confort d'utilisation. L'ancienne porte en bois laissait voir le jour et ne répondait pas aux normes d'utilisation pour une salle recevant du public. La nouvelle porte vitrée est équipée d'une barre d'ouverture antipanique et permet de voir le parc. Elle sera équipée d'un store occultant.

Les nouvelles fenêtres sont en double-vitrage feuilleté, sécurisé, les volets roulants électriques permettront de lutter contre la chaleur en été, et de la garder en hiver.

Ces installations permettront également de faire l'obscurité dans cette salle qui sert à de nombreuses occasions et les utilisateurs pourront ainsi à loisir diffuser des documents vidéo et des présentations lors des réunions publiques.



DEPENSES		
Libellé	Montant HT	Montant TTC
Menuiseries extérieures Fenêtres et porte alu 2B ALU	24 593,94	29 512,73
Maçonnerie DE JESUS	1 805,00	2 166,00
TOTAL	26 398,94	31 678,73
RECETTES		
Libellé	Montant HT	Pourcentage
DETR Notifiée 30%	7 807,50	30,00%
Fonds propres	18 591,44	70,42%
TOTAL	26 398,94	100,00%

Tri des déchets et dépôt communal

Il faut déplorer que même après avoir tenté de communiquer à ce sujet, nos agents continuent à faire le constat que des déchets et ordures de tout type sont déposés sauvagement sur le site communal rue des Villages, et parfois même en « pleine nature » sur le bord des routes et des chemins, voire en forêt !



En aucun cas le dépôt d'autres ordures et déchets n'est permis à ces endroits.

Ces incivilités, coûteuses pour la collectivité en termes de coût agent et d'utilisation des matériels communaux pour déblaiement, sont passibles d'une amende forfaitaire. Cette année, le Maire, au nom de la commune, a porté plainte auprès des services de gendarmerie pour dépôt d'ordure sauvage. Les contrevenants ont été poursuivis au regard des textes en vigueur.

Tout abandon à cet endroit est assimilé à un dépôt sauvage d'ordure et, vous risquez une contravention de 2ème classe soit une amende forfaitaire de 68 € à 180€ selon l'[article R632-1 du Code pénal repris par l'article R.541-76 du Code de l'environnement](#).

En cas d'abandon ou dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule : contravention de 5ème classe, soit une amende d'un montant maximum de 1.500 euros (3.000 euros en cas de récidive) prononcée par un juge, selon l'[article R635-8 du Code pénal repris par l'article R541-77 du Code de l'environnement](#).

Par ailleurs, bien que de nombreuses personnes restent vigilantes et ne jettent que ce qui est permis, il faut également faire le constat que certains déchets, bien que triés, mais souvent jetés alors qu'ils ne sont pas totalement vides, tels que les pots de confiture ou certaines bouteilles, attirent de nombreux insectes et notamment des guêpes ou des frelons. Cela peut s'avérer dangereux. Si vous constatiez la présence de ce type d'insecte sur le site d'apport volontaire, merci de prévenir le secrétariat de mairie ou la communauté de communes. Ainsi des dispositions seront prises afin de sécuriser le site. Malheureusement, en ce cas, il devient temporairement inaccessible. Il vous est donc demandé de conserver quelques jours de plus vos déchets et de venir les déposer un peu plus tard. Il vous est également possible d'aller les déposer en déchetterie.



Pour mémoire, depuis mai 2020, les horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire Bazell'éco, située à Parpeçay, sont les suivants :

- Lundi au vendredi de 8H30 à 12H30
- Samedi de 8H00 à 12H30

**DEPOT D'ORDURES
INTERDIT
SOUS PEINE
DE POURSUITES**

Vitesse RD25 - Route de Vatan

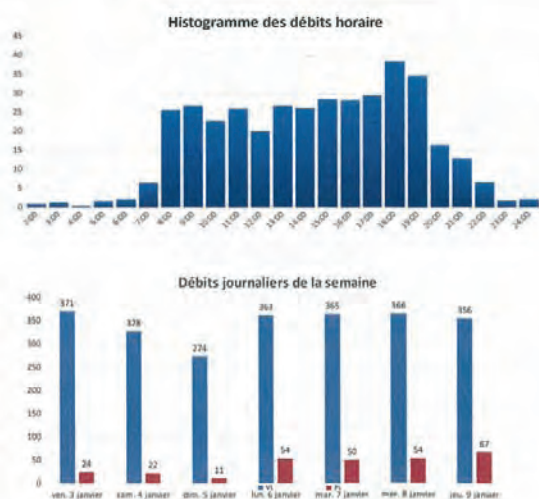
La réunion publique à destination des riverains de la RD 25 Route de Vatan qui devait avoir lieu le lundi 26 octobre 2020 n'a pas pu se tenir pour cause de suspicion de Covid dans les services du Conseil Départemental. Les membres du Conseil Municipal et M. Stéphane FAYAC, Chef de l'Unité Territoriale de Vatan, auraient dû présenter aux riverains les informations recueillies lors de la campagne de comptage réalisée sur la période du 03 au 09 janvier 2020.

Les données relevées montrent que la vitesse, limitée à 70 km/h, est généralement plutôt bien respectée. En effet, de Vatan vers Saint-Christophe-en-Bazelle, la vitesse moyenne des 386 véhicules jour est de 65 km/h et dans l'autre sens, la vitesse moyenne des 376 véhicules jour, est de 61 km/h. Les heures de pointe du trafic sont le matin de 8H00 à 10H00 et le soir de 18H00 à 20H00.

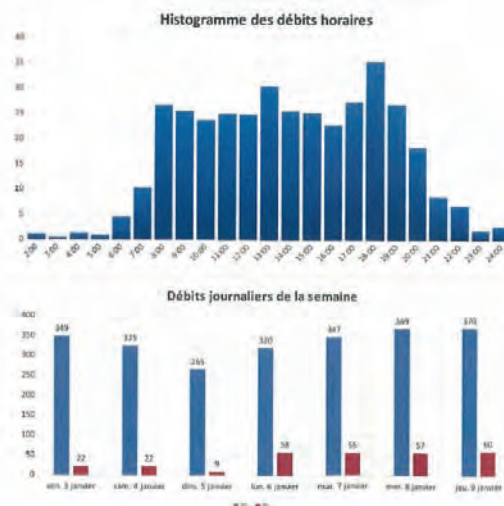
Le Conseil Départemental n'a pas de préconisations particulières à apporter dans ce cas de figure, la vitesse moyenne enregistrée dans les deux sens de circulation n'excédant pas la limitation de vitesse autorisée.



Sens 1 : Vatan vers Saint-Christophe en Bazelle



Sens 2 : Saint-Christophe en Bazelle vers Vatan



Information Enedis

Plus d'infos

N° vert Linky

0 800 054 659



enedis.fr

Compteur Linky

Les services d'ENEDIS ont informé les services de la mairie que le déploiement des compteurs Linky sur le territoire de la commune devrait avoir lieu à compter de mars/avril 2021 conformément à l'article L.341-4 du Code de l'énergie qui impose cette mesure à ENEDIS. L'intervention dure 30 minutes en moyenne, sans travaux d'aménagement particuliers. **Cette intervention est totalement gratuite pour les usagers.** Il faut rappeler que les compteurs d'électricité sont des appareils mis à disposition qui n'appartiennent pas au public et qu'il est illégal de s'opposer à leur remplacement. De même, ce changement n'entraîne aucune modification de votre contrat de fourniture d'électricité.

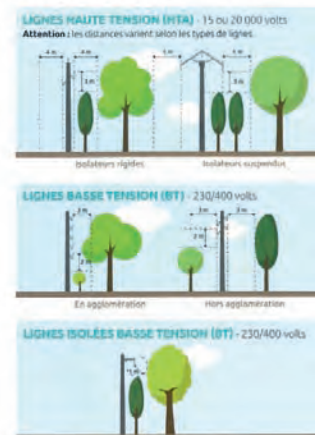
Elagage



Il est à la charge du propriétaire ou de l'occupant lorsque les arbres plantés sur la propriété ont été plantés postérieurement à l'implantation de la ligne ou si le réseau est situé en domaine public et que les distances entre les branches de l'arbre planté en domaine privé et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Il est à la charge financière d'ENEDIS dans tous les autres cas et réalisé soit par ses soins soit par ceux d'une entreprise spécialisée. Chaque propriétaire est informé au préalable.

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 17-201)



Enedis et RTE mettent tout en œuvre pour renforcer la sécurité électrique aux abords des ouvrages électriques.

Pour votre sécurité, restez vigilants, n'approchez jamais ces sources électriques. **La bonne distance, c'est la prudence !**

Quels sont les ouvrages électriques concernés ?

- Les transformateurs
- Les pylônes et poteaux
- Les câbles aériens
- Les câbles souterrains

Des conseils simples à suivre sur toute la ligne !

Loisirs nautiques ou aériens, pêche, travaux agricoles, chantiers ou encore élagage d'arbres... avant d'activer à chaque fois sont pratiqués à proximité des ouvrages électriques.

- Restez éloignés des ouvrages électriques.
- N'essayez jamais de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contactez le numéro d'urgence dépannage indiqué sur votre facture d'électricité.

Le bon sens s'applique également à proximité d'une ligne électrique. En effet, vous pouvez alors provoquer un arc électrique (appelé « décharge ») si vous touchez une électrode.

Un seul mot d'ordre : pour les loisirs, comme pour le travail, **restez à distance !**

Les outils à votre disposition



Enedis à mes côtés - L'application Smartphone

> Informations sur les coupures en cours pour incidents ou travaux (hors événements climatiques)



Portail raccordement

> Pour tout raccordement au réseau électrique : <https://espace-client-collectivites.enedis.fr/web/espace-collectivite/amenagement-raccordement>

Infos Pratiques

Déclaration de travaux obligatoire (tranchée, construction, travail à proximité des lignes électriques), y compris en domaine privé :

- Travaux urgents : **01 81 62 47 01**
- DT-DICT : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Dépannage électrique – 7j/7, 24h/24 : 09 726 750 36

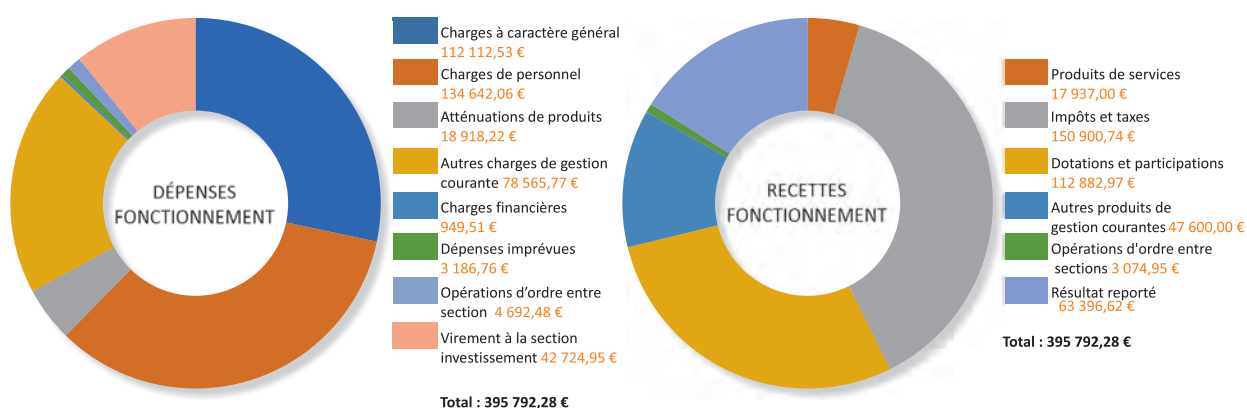
Si danger immédiat : fils à terre,

disjoncteur défectueux, coupure d'électricité inexpliquée ...

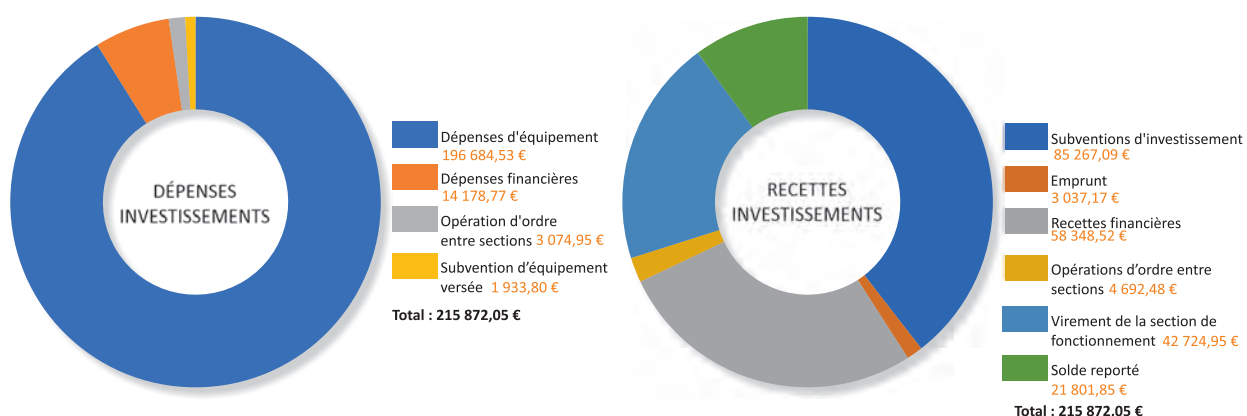
Les finances communales

Budget principal de fonctionnement et d'investissement prévisionnel 2019

Budget principal de fonctionnement

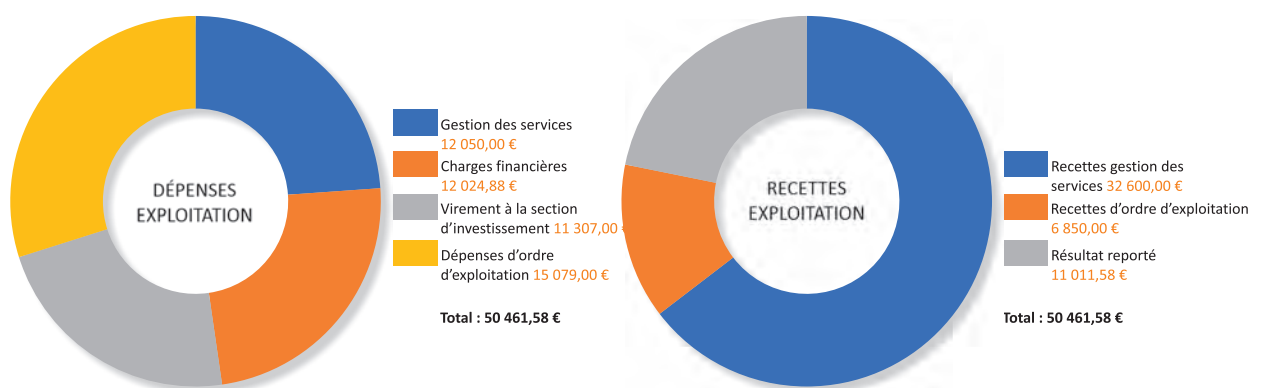


Budget principal d'investissement

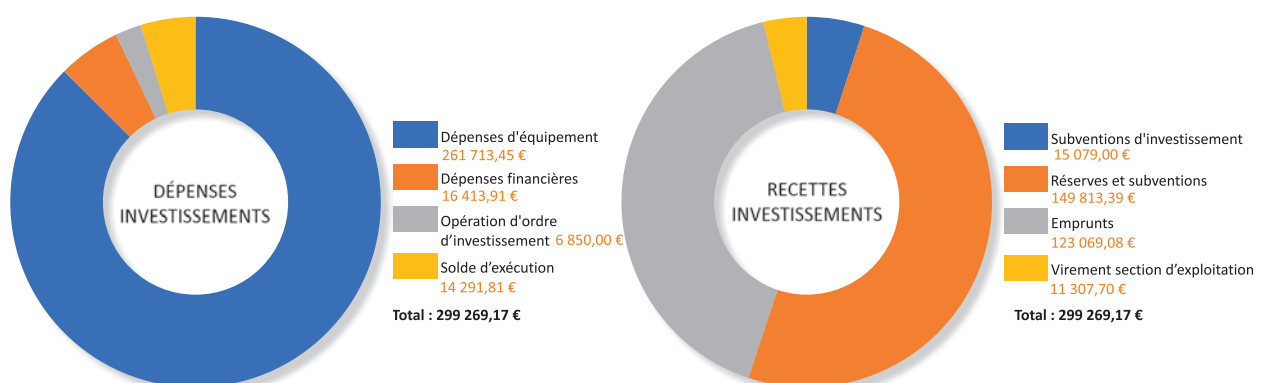


Budget annexe Assainissement

Budget annexe d'exploitation



Budget annexe d'investissement



Et la vie continue...

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Bazellais



M. GAILLARD et Mme MESTIVER et leurs enfants – 17 Route de Vatan

Mme Yolande DESMARS – 2 rue de la Vigne Amourette

Mme Marie-Claude LAFOURCADE – 2 rue de la Vigne Amourette

Madame Corinne PRICHYSTAL-BRUN et M. Eric BRUN - 4 Chemin des Légers

Mais également à tous les nouveaux arrivants que nous n'avons pas encore accueillis en Mairie.

Carnet Bleu et Rose



Nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous
Marley ESTHEVENIN-DION né le 6 octobre 2020

Célébrations

Monsieur le Maire a eu l'honneur et le privilège
de procéder au mariage de deux conseillers :
Laura LABAT et Benoît TOURATIER le 29 août 2020



*Ils nous ont
quittés...*

*Nous renouvelons nos plus sincères condoléances aux
familles et aux proches*



Madame Danielle FLIPS – Le 09 janvier 2020
Monsieur Jacques SANTER – Le 21 mars 2020
Monsieur Alain LABASSA – Le 06 avril 2020
Monsieur Robert GRAJON – Le 20 juin 2020
Madame Monique MASSON – Le 13 juillet 2020
Madame Solange FRANCORET – Le 13 août 2020
Monsieur Gérard HERVAULT – Le 27 août 2020
Madame Paulette BONNET – Le 26 octobre 2020
Madame Simone BEDOIN – Le 15 novembre 2020
Madame Lucette MAINDRAULT – Le 19 novembre 2020
Madame Jacqueline HIBERT – Le 22 novembre 2020

Informations pour nos jeunes recensés



Le centre du service national d'Orléans, chargé d'organiser les journées défense et citoyenneté (JDC) dans les départements du Loiret (45), du Cher (18), du Loir-et-Cher (41) et de l'Indre (36) sera fermé du mercredi 23 décembre 2020 à 12h00 jusqu'au dimanche 03 janvier 2021.

Le centre ouvrira de nouveau le lundi 04 janvier 2021 à 08h30 dans les conditions habituelles.

contact : csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr ou 09 70 84 51 51
site internet : www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE

Vos droits

La commune ne reçoit plus de conciliateur de justice, mais pour tout problème d'ordre juridique, vous pouvez



CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

PERMANENCES JURIDIQUES DU CIDFF 36

Le CIDFF accueille les femmes, les hommes, les couples et les familles. Le CIDFF informe les personnes sur leurs droits en fonction de leurs situations et leurs demandes (droit de la famille, droit des personnes, procédures civiles et pénales, personnes victimes de violences conjugales ou sexistes...)

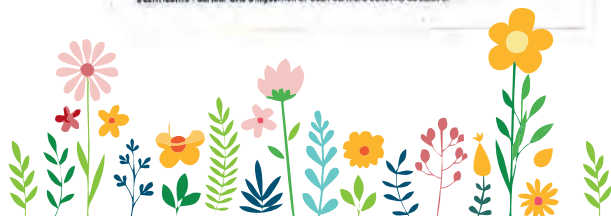
Service gratuit et individualisé **Respect de l'anonymat et de la confidentialité**

Horaires des permanences : 9h30 - 11h30

- 7 janvier 2020 à Chabris (Mairie, 8 place Albert Boivin)
- 4 février 2020 à Châtillon-sur-Indre (Mairie, 50 rue Grande)
- 3 mars 2020 à Valençay (Mairie, 4 rue de Talleyrand)
- 7 avril 2020 à Levroux (Mairie, 10 place de l'Hôtel de ville)
- 5 mai 2020 à Ecueillé (Mairie, place du 8ème cuirassiers)
- 2 juin 2020 à Chabris (Mairie, 8 place Albert Boivin)
- 7 juillet 2020 à Châtillon-sur-Indre (Mairie, 50 rue Grande)
- Pas de permanence au mois d'août
- 1er septembre 2020 à Valençay (Mairie, 4 rue de Talleyrand)
- 6 octobre 2020 à Levroux (Mairie, 10 place de l'Hôtel de ville)
- 3 novembre 2020 à Ecueillé (Mairie, place du 8ème cuirassiers)
- 1er décembre 2020 à Chabris (Mairie, 8 place Albert Boivin)

Plus de renseignements au CIDFF : 02 54 34 48 71

Logos of partner municipalities: CHABRIS, CHÂTELLON SUR INDRÉ, Valençay, VILLE DE LEVROUX, VILLE D'ECUEILLÉ





Bruno Dion, 61 ans, est patron d'une entreprise de nettoyage à domicile et s'est réuni ses collègues pour constituer une liste pour les élections municipales. Aujourd'hui marié adonné, il s'engage avec une élite du conseil municipal. Tantierie Heilly, et sept nouveaux petits à se lancer dans l'aventure : « Nous pourrions être considérés plus que de ramasseurs, nous nous inscrivons dans la tradition et la lancée de Cécile Hothel, la maire actuelle », insiste Bruno Dion. Ce dernier a travaillé 20 ans aux côtés Maires, à Thellay (Lain-ville-et-Cher) et a terminé sa vie professionnelle en tant qu'ingénieur, entrepreneur, multiretenu. Marié de Valérie, cet homme de 1,70 m, vêtus de lunettes, érudite, installé au village depuis 1982. Sur la liste, on trouve une infirmière à domicile, un maçon paysagiste, un agriculteur, deux salariés de l'industrie, un entrepreneur du BTP et un des anciens des troupes... « Soudainement nous sommes prêts pour sept ans, précise le candidat, marié et père de deux enfants. Plus les gens à poursuivre, la maintenance de notre espace de village et des fermes fermées

Consommer local

En plus de notre petit marché du vendredi matin de 10h00 à 12h00, pour s'approvisionner localement avec des produits du terroir, le CIVAM de Valençay et la Chambre d'Agriculture de l'Indre ont créé leur plate-forme de commande.



LES PANIERS DU CIVAM

100% producteurs locaux

VIANDE



PRODUITS LAITIERS



ÉPICERIE



FRUITS & LÉGUMES



1 JEUDI PAR MOIS
distribution de 17h30 à 19h00

Commandez sur le site **CAGETTE.NET**
Retirez la commande au CIVAM : 7 rue des Templiers à Valençay

civam.valencay@civam.org
02.54.00.13.99





COMMANDER LES PRODUCTEURS NOUS CONTACTER

Mon Compte Recherche

En décembre, les retraits des commandes se feront encore à Belle Isle - Hall des Expositions.

Retrouvez plus de 30 producteurs et plus de 100 produits

100% Indre

Vos produits fermiers sont préparés et livrés dans votre coffre directement par les producteurs !

Vous pouvez dès à présent trouver des produits pour les fêtes comme le volaille ou précommande et des idées cadeaux pour vos proches !

Les prochaines dates du drive : 17 décembre.
Ouverture exceptionnelle le mercredi 23 décembre
Fermeture le 31 décembre

Retrouvez nous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/DriveFemier26>

Commander

1. Je commande mes produits

du mercredi matin au lundi suivant minuit pour un retrait le jeudi de la même semaine
impossible de commander le mardi
inscription gratuite, aucune obligation d'achat, pas de montant minimum de commande

2. Je télécharge le bon de commande

à présenter en format papier ou sur mobile à un agent avant de retirer sur le site de retrait de ma commande (accessible sur le site dans Mon compte/Mes commandes ou réception par mail le mercredi soir)

3. Je récupère ma commande

le jeudi entre 16h00 et 19h00
Hall des Expositions de Belle-Isle
Avenue Daniel BERNARD
à Châteauroux

Article culturel

Pourquoi l'Armistice de la Première Guerre a-t-il été signé le 11 novembre ?

La signature de l'armistice de la guerre 1914-1918 a eu lieu le 11 Novembre 1918 et l'arrêt des hostilités a été proclamé à 11 heures, dans un wagon à la Clairière de Rethondes en forêt de Compiègne.

Les négociateurs français, à l'instigation du Général FOCH, auraient choisi de fixer cette date plutôt que le 9 ou 10, en référence à Saint-Martin, fêté le 11 Novembre. Saint-Martin est né dans l'actuelle Hongrie. Entré dans l'armée sur les ordres de son père, il est affecté en Gaule à Amiens. Un soir de l'hiver 334, le légionnaire Martin partagera son manteau avec un déshérité transi de froid.

La Légende veut que son corps, remonté de Candé-Saint-Martin (au confluent de la Vienne et de la Loire) ait fait fleurir les berges du grand fleuve. Depuis lors on parle d'été de la Saint-Martin, comparable à l'été Indien.

Le prénom s'est féminisé et a donné le titre à de nombreux livres pour fillettes.

La Foire de la Saint Martin s'appelle aussi parfois (selon les régions) Foire aux Marrons.

Plus de 500 communes en France portent le nom de Martin.

Quelques personnalités célèbres:

Le militant des droits civiques Martin Luther King (1929-1968) avait été baptisé en hommage à Martin Luther, le père du protestantisme allemand (1483-1546), Martin Gray (1922-2016 écrivain « Au nom des miens »)



Le Wagon



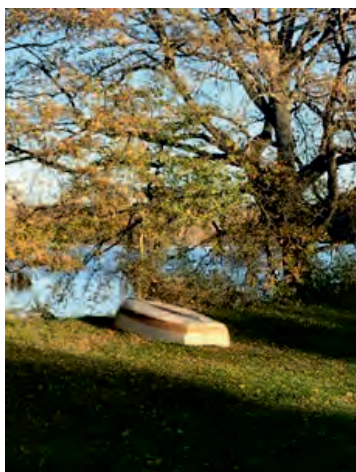
Signature de l'armistice



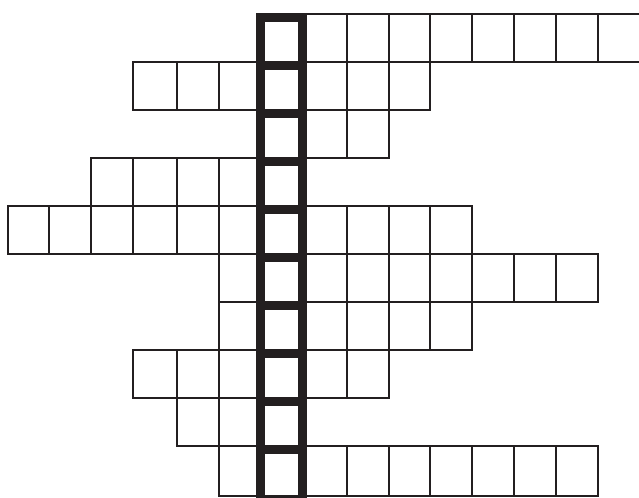
Par Jean-Michel BAILLY

Le coin ludique

Connaissez vous bien votre commune ? A vous de retrouver où ces 5 clichés ont été pris.



Trouver les mots dont les définitions vous sont données à l'horizontal vous permettra de découvrir le mot-mystère entouré en gras à la verticale.



- Des haies en fait
- Marotte de l'Arbre à Poules
- Celui de Beauval n'est pas très loin
- Elle se situe rue du Paradis
- Profession bien représentée à Saint-Christophe
- Souvent en deux tours
- Biens utiles lors des événements extérieurs
- Lieu-dit sud-américain
- En tournée pour l'école
- (2 mots) Lieu-dit au plumage vert-jaune

Trouver les mots dont les définitions vous sont données à l'horizontal vous permettra de découvrir le mot-mystère entouré en gras à la verticale.

Divertissement

Mots berrichons...

Merci à Jean-Michel de nous faire partager ses « p'tits mots » patois



« Berouasser »



on dit ça « berouasse » ou bien il est tombé une « bérrouassée ». La bérrouée est un intermédiaire entre la pluie et le brouillard. On dit parfois « ça broue » pour il tombe du brouillard. Clément Marot disait « brouas » pour brouillard.

« Se cuter »



S'asseoir (grossier)



« Nage »



Etre en nage est français (in aqua : en eau)
Le patois dit être « à nage de chaud ».

« Revoyure »

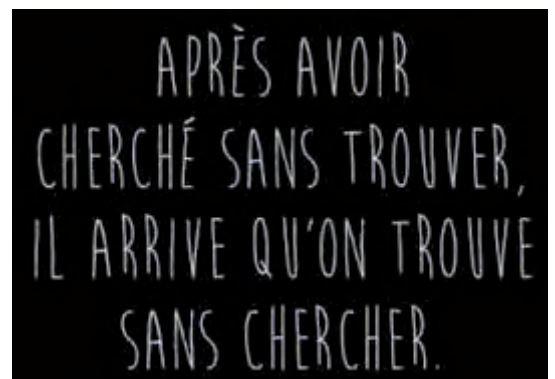


Familier : « à la revoyure », au revoir

« Quérir »



Latin = quaerere soit chercher.
Ce verbe n'a en français qu'un emploi restreint.
Le patois prononce « cri » et n'emploie guère que lui.



A vos agendas 2021 !

Manifestations

En raison de la situation sanitaire actuelle, les différentes associations et la commune et le RPI ne souhaitent pas s'avancer sur la tenue des événements qui devraient avoir lieu. Ce prévisionnel est susceptible d'évolution en fonction de la situation. Aussi, lorsqu'un événement pourra avoir lieu, la date retenue vous sera communiquée par voie de presse, affichage et diffusion sur la page internet de la commune :

www.chabris-bazelle.fr/les-communes-du-pays-de-bazelle/saint-christophe-en-bazelle/

MARS

Carnaval	Orville	La Récré du RPI
----------	---------	-----------------

AVRIL

Chasse aux oeufs	Bagneux	La Récré du RPI
------------------	---------	-----------------

MAI

Les JO à St Christophe	Centre Bourg	Comité des Fêtes
------------------------	--------------	------------------

JUIN

Soirée théâtrale	Salle Beaulieu	L'Arbre à Poules
Après-midi théâtral	Salle Beaulieu	L'Arbre à Poules
Fête des écoles et Kermesse	Lieu à préciser	La Récré du RPI

OCTOBRE

Halloween	Lieu à préciser	La Récré du RPI
-----------	-----------------	-----------------

DÉCEMBRE

Arbre de Noël	Anjouin	RPI
---------------	---------	-----

Contact Associations

ASSOCIATION	PRESIDENT	SECRETAIRE	TRESORIER	CONTACT
ARBRE A POULES (Théâtre)	Frédéric GALLAND	Isabelle CESBRON	Virginie GARNIER	arbrepoules@gmail.com
COMITE DES FETES	Elodie MARCHET	Joëlle DION	Enrique PEREZ	saintchristopheen1950@hotmail.com
LA RECRE DU RPI (Parents d'élèves)	Sylvain JOURDANT	Emilie LEPAIN	Johann MAUDUIT	larecuredurpi@gmail.com
SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE	Gérard DODY	Laurent QUILLERIER		02 54 40 64 47
LES PANIERS GOURMANDS BAZELLAIS (Maraîchage)	Sylvie GRENOUILLON	Berthe RIGUET	Christian MATHIEU	06 64 09 61 38 (David RIGUET) rignet.david@laposte.net

Rédacteur en chef Bruno DION
Rédaction Marilyn CREPEY
Relecture: Joëlle DION, Paulette BAILLY-LIMOGES